

École primaire "Le Champ du Moulin"

Compte-rendu du Conseil d'école du 23 Juin 2016

Secrétaires de séance : les représentants des parents d'élèves

Membres présents :

- Monsieur EPOULET (Maire)
- Madame MATHIS (Adjointe)
- Mesdames PIFFETEAU, BIREBENT, MATHE-SAGOT (Enseignantes), Madame AUDURIER est excusée
- Monsieur GUILLEMAIN (Enseignant et Directeur)
- Mesdames BIRAUD, LISOLA, PINEAU (Représentantes des parents d'élèves)
- Messieurs POTREAU et PANOU (Représentants des parents d'élèves)

1) POINT SUR LES EFFECTIFS

Effectifs à ce jour :

Identiques à ceux annoncés lors du dernier conseil d'école = 120 élèves, 90 familles.

Prévisions pour la rentrée 2016/2017 :

PS	16
MS	15
GS	16
CP	20
CE1	11
CE2	13
CM1	16
CM2	17
Total	124

Après échanges et sous réserve d'arrivées ou de départs au cours de l'été, la répartition proposée par les enseignants sera la suivante :

PS/MS	GS/CP	CP/CE1	CE2/CM1	CM1/CM2
Mme PIFFETEAU	Mme BIREBENT	Mr GUILLEMAIN	Mme AUDURIER	Mme MATHE-SAGOT
16 PS + 15 MS	16 GS + 8CP	12 CP + 11 CE1	13 CE2 + 10 CM1	6 CM1 + 17 CM2
31	24	23	23	23

Du fait de l'effectif important dans la classe PS/MS, l'équipe enseignante a sollicité, auprès de la municipalité, un temps supplémentaire d'ATSEM de 2 heures tous les matins sauf le mercredi (en plus de la présence de l'ATSEM habituelle).

Demande acceptée par la municipalité. Ce sera Laëtitia PROTEAU qui assurera ce temps.

2) POINT SUR LES ACTIONS ET LES PROJETS MENES POUR L'ANNEE 2015/2016

Pour toutes les classes :

- **Bibliothèque municipale** : accueil le mardi après-midi (école élémentaire) ou mercredi matin (maternelle) par les bénévoles des Amis de la Bibliothèque.

- **Gymnase de Saint-Maxire** : la convention pour la mise à disposition le vendredi matin est reconduite pour l'année prochaine.

Sorties :

- **Expo à Saint-Marc-la-Lande** pour les classes PS/MS ; MS/GS ; CP/CE1
- **CAC** (le 10.05.2016) "Bounce", pour les classes CE2/CM1 et CM1/CM2
- **Festival "Tous en Scène"**, spectacles (différents en fonction des classes) à la salle des fêtes de Germond
- **Séjour de 3 jours, 2 nuits au "Loup Garou" à Lezay** pour les GS/CP/CE1 (du 25 au 27.04.2016)
- **Journée à la Vallée des Singes** (le 17.06.2016) pour les classes CE2/CM1 et CM1/CM2
- **Journée au "Loup Garou"** (le 30.06.2016) pour les PS/MS

Projets :

- **"École et Cinéma"** : projection de 3 films au CAC (classe CE2/CM1)
- **"Flûte et Bois"** : découverte de 4 instruments, clarinette, hautbois, flûte traversière et basson, avec des intervenants du Conservatoire de Octobre 2015 à Juin 2016, tous les matins (classe CE2/CM1) + spectacle le 07.06.2016
- **"Abécédaire du Vivre Ensemble"** (classe de MS/GS)
- **"ECORCE"**: projet scientifique, découvrir et expérimenter un thème dans une démarche scientifique, projet porté par le Conseil Départemental 79 et le Pôle Scientifique de l'Inspection Académique. Le thème de cette année : *"Les Moineaux et les Hirondelles ont-ils encore leur place dans nos villages ?"*. Projet classe de CM1/CM2 + classe de 6ème du collège de Champdeniers. Plusieurs journées de travail en commun et présentation des travaux au parc ZOODYSSEE de Chizé les 9 et 10 Juin 2016, création d'un poster numérique (projet financé en intégralité par le Conseil Départemental).
- **"Découverte programmation Informatique Jeux Vidéos"** (classe de CM1/CM2)

Les enseignants remercient la municipalité et l'APE pour leur participation financière qui a permis la réalisation de ces sorties et projets.

3) POINT SUR LE BUDGET DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE

Transmission du bilan financier pour lecture.

Cette année : achat de manuels et trottinettes.

4)POINT SUR LE PLAN EDUCATIF DEVELOPPEMENT TERRITORIAL (PEDT)

La municipalité a sollicité l'appui technique du Centre-Socio-Culturel (CSC) du Val d'Egray pour l'écriture d'un PEDT communal, permettant l'élaboration de projets pour les activités lors de la garderie scolaire et la mise en place d'activités périscolaires.

Plusieurs rencontres ont eu lieu entre municipalité, personnel municipal, CSC et parents d'élèves pour envisager différentes pistes de projets.

Un PEDT a été élaboré pour une durée de 3 ans (2016-2019). Il est validé par le Conseil d'école de ce jour. Il sera consultable via le site internet de la Mairie.

Pour rappel, la signature de ce PEDT permet aussi le versement de la subvention de l'État pour le financement d'activités périscolaires. Cette année, le montant de la subvention devrait s'élever à 50 euros / enfant.

Les idées retenues :

- pour le temps de garderie scolaire : activité jardinage et rédaction d'un petit journal de la garderie
- pour les activités périscolaires : des recherches d'intervenants sont en cours autour des thématiques sport, cirque...

5) POINT SUR LES NOUVEAUX PROGRAMMES ET NOUVEAU CYCLE 3 RENTREE 2016/2017

Les enseignants font un point sur cette réforme.

Cycle 2 : CP/CE1/CE2 : programmes allégés en Français et en Maths

Cycle 3 : CM1/CM2/6ème : implique un partenariat entre les enseignants du CM2 et de la 6ème avec comme objectif un partage et des échanges de services. Les CM2 devraient avoir des interventions d'enseignants du collège au sein de l'école et seront amenés à aller passer quelques journées au collège.

Cette réforme nécessite l'achat de nouveaux manuels de français pour les CE1/CE2/CM1/CM2 (financement conjoint coopérative scolaire et municipalité) et l'achat de nouveaux manuels de Maths pour les CE2.

6) QUESTIONS DIVERSES

Équipe enseignante :

- **Quel aménagement de l'accès toilette "particulier" peut être prévu pour Tom qui passe en CP ?**

La municipalité va envisager la pose d'un portillon au niveau de la garderie qui sécuriserait l'accès aux toilettes situés dans le couloir entre la classe de Mme PIFFETEAU et la salle de motricité et éviterait aussi la sortie des enfants sur le parking.

- **Demande d'achat de matériel et jeux pédagogiques pour les classes de Maternelle**

La municipalité est d'accord, elle demande aux enseignantes d'établir une liste globale des souhaits qui permettra de prioriser et d'échelonner les achats.

- **Questions sur les PAI (Projets d'Accueils Individualisés)**

Ces PAI sont transmis aux enseignants par la PMI et la Médecine Scolaire qui doit donner des informations sur les procédures sanitaires à suivre mais les enseignants se questionnent sur le fait qu'ils seront par la suite chargés de la transmission de ces infos au personnel municipal sans avoir les compétences médicales appropriées.

Serait-il possible de solliciter l'intervention d'un médecin auprès du personnel municipal ?

La municipalité va se rapprocher du centre de Gestion FPT de Saint-Maixent, et solliciter l'intervention éventuelle du Médecin du Travail.

Parents d'élèves :

- **Lors d'un précédent Conseil d'école, demande si possibilité d'afficher ou de mettre à disposition des familles un trombinoscope de l'équipe enseignante et du personnel municipal pour que les familles puissent repéré qui est qui.**

Accord des enseignants et de la municipalité. Ce trombinoscope devrait être prêt et affiché pour la prochaine rentrée.

- Activité Natation

Les représentants des parents d'élèves remercient Monsieur GUILLEMAIN d'avoir entrepris les démarches pour demander des créneaux de séances de natation pour la prochaine rentrée.

Monsieur GUILLEMAIN précise que la piscine de Chauray n'a pas encore donné de décision sur des créneaux possibles ou non pour l'école de Germond-Rouvre.

Si cette activité se met en place, elle sera proposée pour les classes du cycle 2. Il précise que l'activité gymnase ne sera alors pas réalisée pour les classes concernées.

Les représentants des parents d'élèves précisent qu'il faudra également arriver à mobiliser des accompagnants pour ces séances, ce qui risque d'être une autre difficulté de mise en œuvre de cette activité.

- Accueil périscolaire pendant les vacances scolaires. Y a-t'il de nouveaux éléments concernant un éventuel accueil périscolaire sur Echiré ? Si un accord pouvait être trouvé avec Echiré (sur le prix notamment), cela remettrait-il en cause l'accord avec le CSC du Val d'Egray ?

La municipalité souhaiterait connaître le nombre de familles susceptibles d'être intéressées pour un accueil sur Echiré. En fonction du nombre, une réflexion pourra être envisagée, mais pas de remise en question du partenariat avec le CSC Val d'Egray.

- Question de David Vincent (papa de Louka GS). Est-ce que la politesse et la bonne tenue sont de rigueur au sein de l'école ? Est-ce que les employés de cantine et de surveillance obligent les enfants à dire des mots simples comme "s'il vous plaît", "merci" ? Est-ce que les enfants sont repris lorsqu'ils ne se tiennent pas correctement à table (les mains sur la table, pas avachis au-dessus de leur assiette) ?

La municipalité et les enseignants expliquent qu'ils utilisent le guide de bonne conduite élaboré en commun. Les règles de vie et de respect sont dispensées de manière identique et les écarts sanctionnés.

Il n'y a pas eu de repérage de difficultés importantes de comportement cette année.

- Question concernant le coût du transport scolaire. Après la hausse du tarif du coût du transport scolaire pour la rentrée 2016, la prise en charge de la mairie sera-t-elle toujours d'actualité ?

La municipalité précise que le coût du transport pour les enfants de la commune est pris en charge en intégralité ; il y aura poursuite de la gratuité pour les familles.

- Retour sur le sondage " Aide aux devoirs"

Le vendredi 10 juin, M. Panou (parent élu) et Mme Mathis (mairie) ont procédé au dépouillement du sondage sur l'aide aux devoirs.

Sur 90 familles que compte l'école, 34 familles ont répondu. Ce qui fait un taux de retour de 38%. Sachant qu'un nombre non négligeable de familles n'ont aucun enfant en primaire, le taux de participation est donc tout à fait acceptable.

Il ressort de ce sondage que 18 familles sont pour l'instauration de l'aide aux devoirs et 14 familles contre. On a eu 32 réponses valides et 2 réponses nulles.

La répartition des votes est la suivante : 56% pour et 44% contre.

Il y a un volontaire pour l'aide aux devoirs : Mme Toulis Chantal (grand-mère de Louis

Butel). Il y aurait éventuellement un autre volontaire selon son emploi du temps mais la personne n'a pas donné son nom donc on ne sait pas qui c'est !

Le premier constat, c'est que l'aide aux devoirs n'est pas un sujet qui intéresse vraiment les parents. Nous pensons qu'au moins 80% des parents seraient intéressés par l'aide aux devoirs. Or, il n'y a qu'une courte majorité. Doit-on s'investir sur ce sujet avec une si molle mobilisation ? Si dès le départ, les parents sont moyennement enthousiastes, cela n'augure rien de bon pour les années à venir.

Le faible nombre de volontaires ne fait que renforcer nos doutes sur la viabilité et la pérennité d'un tel dispositif.

Compte-tenu du faible taux de réponses et du peu de volontaires pour encadrer cette activité, il n'est pas envisagé de poursuivre ce projet pour le moment.

Par la municipalité :

Monsieur le Maire informe que fin 2016, des panneaux photovoltaïques vont être installés sur les toits des bâtiments de la salle de motricité ; c'est un projet en lien avec le CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables), avec financement participatif des habitants, par lequel la commune met à disposition des surfaces permettant cette